

**Sujet :** [INTERNET] Aire de grand passage La Jarne

**De :** lebasque matthieu <lebasque.matthieu@wanadoo.fr>

**Date :** 13/03/2024 17:27

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon désaccord quand à la construction d'une aire de grand passage sur la commune de la jarne.

Il est impensable à notre époque, en pleine urgence climatique, de bétonner des terres agricoles pour les transformer en aire de passage qui ne servirons que quelques semaines dans l'année. Pour une CDA qui se préoccupe tant de l'écologie et de son emprente carbone cela est très surprenant ! Ces terres servent à nourrir la population à l'année ! Ce n'est pas en privant nos agriculteurs de terre que nous allons les soutenir...

Bétonner pour accueillir des personnes qui ne respecte pas les règles en vigueur dans le département est incensé. J'en tiens pour exemple l'installation l'été dernier de gens du voyage sur la commune de la jarne, qui remplisse de nombreuse piscine gonflable alors que nous étions en restriction d'eau depuis de plusieurs semaine et confronté à une sévère sécheresse.

J'espère que ce projet incohérent ne verra pas le jours.

Cordialement

Matthieu Lebasque

Envoyé depuis l'application Mail Orange